



**SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
D'INFORMAZIONE**



**DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE**

# Éviter la liquidation

**POÉSIE**

*Paulu Piazzoli,  
u cantu  
di u pastore*



**GRAND ANGLE**

*Pierre Pugliesi,  
homme  
de ressources*



**1,60€**



ÉDITOS & BATTÌ P2 • SETTIMANA CORSA P3 • AGENDA P22 • KAMPÀ P23

**S E M P R ' À F I A N C ' À V O I**

# ENQUÊTE DÉPLACEMENTS INCHIESTA SPIAZZAMENTI

CORSE  
Octobre 2016 - Avril 2017

Connaître vos déplacements  
aujourd'hui pour **améliorer**  
votre mobilité demain

EXPRIMEZ  
VOUS



Inseme, custruimu a mubilità di dumane  
Près de 10 000 personnes interrogées en Corse



Par téléphone



Bord de route

Questionnaire anonyme et confidentiel

Pour en savoir plus : [www.auc.corsica](http://www.auc.corsica)



## Sale temps!

Janvier, ses rois et ses galettes. C'est aussi le temps de la reine Neige qui a recouvert de son manteau une partie de la France et a mis l'ensemble de la Corse jusqu'en basse altitude en alerte orange. Il fait froid certes mais reconnaissons que cela n'a rien d'exceptionnel en hiver! Mais cette météo nous préparait-elle à une période politique et économique plus glaciale?

Le 21 janvier prochain, Donald Trump deviendra le nouveau maître du monde. Encore inimaginable pour beaucoup à quelques heures du sacre sauf pour Matt Groening et ses Simpsons qui l'avaient prédit dès mars 2000. Mais pas d'ingérence dans ce choix qui appartient aux seuls Américains.

Pourtant Donald Trump, pas encore investi, fait déjà trembler une partie de l'Amérique et du monde. De nombreuses craintes et interrogations sont exprimées au vu de la personnalité de l'élu. Nous allons, certainement, apprécier de nouvelles envolées linguistiques sexistes et outrancières à propos des femmes dont il pense qu'elles doivent être traitées comme de la merde. Les médias, taxés de malhonnêtes, seront «blacklistés» dès que la question posée fâchera l'hôte de la Maison Blanche qui a l'un des QI les plus hauts comme il le dit lui-même. Tous ceux qui ne sont pas blancs comme neige physiquement vont devoir se méfier à ne pas être inscrits sur une base de données discriminante. Ne parlons même pas de l'Europe dont il souhaite le démantèlement et n'a que faire.

Bref, sale temps en perspective. Car si le réchauffement climatique, créé aux dires de Donald Trump par les Chinois dans le seul but de rendre l'industrie américaine non compétitive, a déjà de lourdes conséquences pour la planète, il est clair que les ambitions de ce nouveau président peuvent d'ores et déjà nous glacer le sang. A défaut de prier, espérons simplement qu'il ne transformera pas le monde en un gigantesque brasier. ■ [dominique.pietri@yahoo.fr](mailto:dominique.pietri@yahoo.fr)



Da Roland FRIAS

A MODU NOSTRU  
A MODU NOSTRU

## È perchè micca ?

In issi tempi di nivate, falanu scutate per u Sporting Club di Bastia ! Dopu à una bella infilzata di punti nanzu à a tregua inguernale, a squadra di Francesco Ciccolini ùn ci la face più à vince. Ci vole à dì chì a scunfitta in Cuppa di Francia di pettu à u PSG 7 à 0 hà lasciatu l'amarore ind'i capi è ind'i cori ! Tandù, ghjè difficile di ripiglià forza. Eppo u cuntestu spurtivu ùn hè tantu rassicurante cù a vendita l'astr'eri à u FC Lorient di u difensore Mathieu Peybernes, ma dinù mentre l'ultima partita di lega 1 in Nancy a ferita di Florian Marange, difensore anch'ellu, è u cartone rossu (scruccunatu) à l'attaccante Allan Saint-Maximin ch'ùn puderà sicuramente ghjucà omenu i dui prussimi scontri. Face u fretu è ci pudimu dumandà si i sustenitori, in zerga contru à i dirigenti, seranu numerosi à fiancu à u Sporting, issu venneri sera, induv'ellu si tratterà di riceve u secondu di a classifica, Nizza, chì vulerà ritruvà a so piazza di primu chjappa da qualchì but -à u goal average- da l'AS Monaco ! Stu macciu hè più ch'impurtante ! Postu chì Bastia puderia alluntanassi appena di a zona di i relegabili osinnò tuffassi nentru di manera pericolosa. «Nati per soffre», dice cusì u slogan di Bastia 1905. Di sicuru ch'elli anu a ragiò. A saperemu dapoi u tempu. Ma speremu puru una ripresa chì l'OGC Nizza hè statu dapoi 2 anni un club chì hà riesciutu assai è permessu ogni volta di rilanciassi ! È perchè micca ? U tuttu hè d'avè cunfidenza è di mai cappià ! Ci vole à stà accanitu è daretu à a nostra squadra. U dodecesimu omu, ùn simu noi è solu noi ? Uniti, vinceremu ! Hà bisognu di noi u Sporting, allora ci vole à dassi di rimenu oghje più chè mai, incuragisce li i nostri ghjucadori -ancu si nò perdimu- seria digià una vittoria magnifica ! Perchè viaghja cusì a storia turchina, ci sò stonde di quelle beate è ci sò dinù dubbiti tamanti. À mezu à tuttu què, devenu fermà sempre vive e nostre speranze è a nostra passione. Osinnò seria troppu faciule ! A maglietta ci vole à incruscià la ancu noi. In tantu, pigliemu e nostre sciarpe, e nostre veste è i nostri beretti, ùn ci scurdemu di a bandera testa mora, è andemu à u stadiu da riscallassi tutti insemu cantendu à voce rivolta : Forza Bastia, vinci per noi, forza Bastia, Furiani hè cù tè ! Evviva ! ■





INSTITUTIONS

## Ajaccio a son conseil municipal des jeunes

**Le député-maire de la ville, Laurent Marcangeli, a procédé le 16 janvier à l'installation du premier conseil municipal des jeunes.**

**Une institution, qui loin d'être un gadget, a vocation à soumettre ses préconisations au conseil municipal des adultes, afin de faire entendre le point de vue de la jeunesse ajaccienne.**

**M**ettre la jeunesse en position de faire entendre son point de vue. C'est l'aspiration du tout premier Conseil municipal des jeunes (CMJ) dont vient de se doter la ville d'Ajaccio. Ce 16 janvier, à l'occasion de la séance d'installation de ce CMJ, sous les yeux fiers de leurs parents, du député-maire de la ville, Laurent Marcangeli, de plusieurs de ses adjoints et du recteur d'Académie, 42 conseillers municipaux juniors ont ainsi pris place dans les travées de la salle du conseil municipal. Avec un sérieux exemplaire. Avant d'accéder à ce siège, ils ont dû, comme leurs aînés, se prêter aux élections dans leurs collèges et lycées en décembre dernier. «7000 jeunes se sont rendus aux urnes. C'est plus de 70% de participation, c'est dire qu'il y avait quand même une appétence!», note le député-maire. Un taux de participation qui ferait rêver bien des partis, pour une institution, qui, a souligné Laurent Marcangeli qui en avait fait l'une de ses promesses de campagne, sera loin d'être un «gadget». «Cela va donner une représentativité à une catégorie d'âge qui se sent par-

fois éloignée des prises de décision», insiste-t-il. Élus pour deux ans, les jeunes conseillers municipaux, âgés de 11 à 26 ans, auront pour mission d'être une force de proposition sur des sujets qui les touchent plus ou moins directement. Pour ce faire, des commissions se réuniront une à deux fois par mois, sous la houlette de 14 jeunes adjoints à qui ont été confiées des délégations telles que l'environnement, le patrimoine, les sports, la culture, et même l'épineux dossier de la circulation. Les projets issus de ces commissions seront par la suite présentés en séance plénière, qui se réunira une fois par trimestre sous la présidence du conseiller municipal délégué à la jeunesse, Antoni Chareyre. L'élu aura ensuite la charge de retranscrire devant le «vrai» conseil municipal tous les projets votés par sa version junior. «J'espère que le conseil municipal reprendra un certain nombre de préconisations de ce conseil municipal des jeunes», sourit Laurent Marcangeli, imaginant déjà volontiers transformer une proposition du CMJ en délibération du conseil municipal. ■ Manon PERELLI

ÉDUCATION

## Un coup de pouce clé pour réussir

**Depuis plus de 20 ans, les «Coups de pouce» accompagnent les élèves de primaire en difficulté de manière ludique. À Ajaccio, 98 enfants sont membres du dispositif pour cette année scolaire.**

**C**omme dans un club secret, on entre dans la classe par un mot de passe susurré à l'oreille de son animateur. Une manière de rendre cette heure de soutien après l'école un peu plus amusante. Depuis 21 ans, dans 240 villes de France, les clubs «Coups de pouce» aident chaque enfant de primaire à accéder à un parcours de réussite scolaire, quel que soit son environnement social ou familial. Une initiative née d'un partenariat entre l'Éducation nationale et les villes, qu'Ajaccio met en œuvre depuis 2007 au travers les clubs «Coup de pouce clé» pour les CP fragiles en lecture et écriture, et «Clem» pour les CE1 ayant encore besoin de soutien en lecture ou écriture, ou mathématiques. Depuis la rentrée 2016, la ville fait aussi l'expérimentation des Clubs langages (CLA) pour les «petits parleurs» de grande section de maternelle.

«Les enfants sont sélectionnés par leurs enseignants car repérés comme un petit peu fragiles, ce n'est pas nous qui les choisissons», explique Cathy Ricci, coordinatrice du dispositif de réussite éducative pour la ville d'Ajaccio. Pour cette année scolaire, 98 élèves (issus des écoles des Salines, Jardins de l'Empereur, Saint-Jean, Castelvechchio et Cannes) répartis en 19 clubs de 5 enfants, font partie du dispositif. Le 12 janvier dernier, ils étaient réunis dans la cour anglaise de la mairie, pour la signature de leur contrat «Coups

de pouce», en présence de leurs parents, leurs enseignants, mais aussi du député-maire et de plusieurs de ses adjoints. Un moment solennel qui a pour but d'impliquer d'autant plus les enfants dans leur réussite.

L'aventure Coup de pouce a cependant débuté pour eux en novembre. Chaque soir, après la classe, ils sont reçus durant 1h30 par un animateur, pour une séance ludique où ils apprennent et s'amuse en même temps. «On fait un peu ce qu'on devrait faire à la maison. On goûte, on parle, on apprend des nouveaux mots, on fait les devoirs, on fait des jeux très interactifs sur les sons et les lettres, on fait une séquence lecture/écriture, et puis on termine toujours la séance par une belle histoire, détaille Cathy Ricci, en notant: c'est très profitable pour des enfants qui sont parfois un peu noyés dans un grand groupe à l'école».

Lors de ces séances, l'animateur met aussi un point d'honneur à souligner toutes les petites réussites des enfants afin de les valoriser et les encourager. «Notre travail est de leur redonner confiance en eux, leur donner le goût d'apprendre, l'envie d'aller à l'école», ajoute la coordinatrice du dispositif de réussite éducative. Une recette efficace puisque depuis leur création, environ 80% des enfants passés par les Coups de Pouce sont devenus bons lecteurs. ■ Manon PERELLI



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ILE-ROUSSE BALAGNE

## Lionel Mortini vainqueur de la bataille

**La bataille qui déchaîne les passions et déchire une grande partie de la Balagne depuis plusieurs mois a connu son dénouement.**

**Le 14 janvier, à la mairie de L'Île-Rousse, Lionel Mortini, maire de Belgudè et ancien président de la désormais ex-communauté de communes des Cinque Pieve, s'est emparé du fauteuil de président de la nouvelle intercommunalité Ile-Rousse-Balagne.**



Photo Pierre Pasqualini

**A**près une fin de campagne houleuse, où d'anciennes haines ont éveillé de nouvelles rivalités fragilisant, la majorité municipale de L'Île-Rousse, on s'attendait à une vraie bataille finale épique... À ce niveau-là, on est un peu déçu. Le scénario démarrait pourtant bien avec, tout d'abord, deux prétendants que tout oppose. D'un côté, Jean-Joseph Allegrini-Simonetti, maire de la cité paoline, de droite, représentant la Balagne du littoral. De l'autre, Lionel Mortini, nationaliste et premier magistrat du village de Belgudè. Ensuite, il y a le décor et ces 22 communes, constituant désormais face aux 14 de Calvi-Balagne, la plus grande intercommunalité en termes de membres. Et enfin, des rivalités politiques qui ressurgissent, comme celle opposant Jean-Joseph Allegrini, son ancien adversaire Hyacinthe Mattei et son fils Joseph, maire de Munticellu.

Mais ce scénario digne d'un film de Sergio Leone prend du plomb dans l'aile dès l'ouverture de la séance. Joseph Mattei, ses conseillers municipaux et son père sont absents. Une absence marquant aussi la fin de l'épisode du rapprochement entre les deux maires qui avait secoué la majorité municipale et fait naître un groupe de «frondeurs». Ainsi sur les 46 membres de cette nouvelle communauté, 9 se sont déjà retirés avant même la prise de parole du président par intérim, le patriarche et maire de Nesce, Michel Nobili. C'est ensuite au tour du maire de L'Île Rousse de prendre la parole. Face aux conseillers et à la foule, celui qui, à cet instant est encore l'unique candidat déclaré à la présidence, exprime son «amertume» en constatant l'absence des représentants de Munticellu. Il fustige ensuite cette nouvelle intercommunalité qui écarte les deux plus importantes communes en termes d'habitants «pour des intérêts personnels». Et conclut en annonçant le retrait de sa candidature, laissant de facto la voie royale à Lionel Mortini.

Après le western, place au vaudeville: Antoinette Salducci, conseillère communautaire et départementale, dissidente de la

majorité municipale de L'Île-Rousse, désigne symboliquement la candidature de Lionel Mortini, montrant ainsi que le pacte est signé. S'ensuit un vote auquel ni Jean-Joseph Allegrini ni ses « fidèles » de la majorité ne participent. Une série d'abstentions à laquelle s'ajoutent celles d'Angèle Bastiani, conseillère communautaire île-roussienne de l'opposition et du maire d'Urtaca, Paul-Vincent Ferrandi. Ce dernier, pourtant issu des Cinque Pieve, soutenait ouvertement le candidat île-roussien. Lionel Mortini est donc seul candidat. Le vote peut avoir lieu. Un scrutin marqué par le départ, avant l'annonce des résultats, de Jean-Joseph Allegrini et son équipe. Lionel Mortini sort vainqueur, clap de fin, elle est bonne, on la garde! Lionel Mortini devient ainsi le premier président de la communauté de communes Ile-Rousse-Balagne avec 29 voix [sur 46 conseillers]. Vient ensuite le vote des 10 vice-présidents dont la première sera Antoinette Salducci. Elle sera accompagnée durant ce mandat par trois autres «frondeurs», trois anciens du bassin de vie de l'Île Rousse et trois des Cinque Pieve. Une victoire que le nouveau président explique par un concours de circonstances. «C'est un travail de longue haleine mais c'est vrai qu'elle est aussi le fruit d'évènements qui ont permis cette victoire. On a profité d'une balkanisation du littoral alors que la majorité des communes des Cinque Pieve est restée unie» dit-il avant de rajouter «Derrière ma candidature ce sont quand même 19 communes et une partie des élus île-roussiens qui se sont reconnus. Désormais, nous allons travailler avec ceux qui le veulent».

L'épisode électoral passé, il faut désormais harmoniser les communes notamment sur des questions comme l'eau ou les écoles, gérées différemment par les deux anciennes entités. Une harmonie qui sera très difficile à trouver. En effet, Munticellu a fait savoir par la voix de son maire sa volonté de quitter l'intercommunalité. Pas sûr que la Balagne mérite de tels cliffhangers. ■

Pierre PASQUALINI

DROIT DES ENTREPRISES

## Éviter la liquidation judiciaire : un arsenal de mesures sous-employées

**Demande d'ouverture de redressement judiciaire (R.631-31 du code de commerce)  
ou de liquidation judiciaire (L.640-1 c.com.)  
(et de rétablissement professionnel (conditions rappelées en page 7))**

Identification de la personne déposant la demande

Nom de naissance :                      Nom d'usage :  
Prénoms :  
Né(e) le                      à                      Nationalité :  
Situation matrimoniale (en cas de mariage, préciser le régime) :  
Domicile :  
Nom de naissance et prénoms du père :  
Nom de naissance et prénoms de la mère :  
Qualité :                      Dirigeant d'une société                      Entrepreneur individuel (personne physique)  
Assisté(e) ou représenté(e) par :

Identification de l'entreprise en difficulté                      N° SIREN :

Forme juridique (si société) :  
Dénomination (si société ou EIRL) :  
Enseigne :

Immatriculation au :                      RCS                      et/ou                      Répertoire des métiers                      ou                      Non inscrit  
Régime particulier :                      EIRL                      Auto-entrepreneur                      Néant

DISSOLUTION SOCIÉTÉ  
LIQUIDATION SOCIÉTÉ

***Certes, la conjoncture est morose et la progression du nombre d'entreprises mises en liquidation judiciaire peut alarmer à double titre. Elle peut aussi inciter à se demander si les chefs d'entreprise en difficulté sont suffisamment au fait des dispositions prévues par la loi afin d'éviter d'en arriver à une telle extrémité.***

**D**eux pages d'annonces légales consacrées aux mises en liquidation judiciaires d'entreprises dans notre titre du 2 décembre dernier : à la veille de la rentrée solennelle des Tribunaux de Commerce, la situation interpelle.

Si près de 140 structures avaient connu pareil sort en 2015 (ce qui représentait déjà une augmentation par rapport à l'année précédente), il pourrait y en avoir plus de 200 cette année. Un chiffre inquiétant. D'autant que la loi prévoit tout un arsenal de procédures afin d'éviter de telles mesures. Procédures que Maître Maud Giovannangeli-Santini, avocate spécialisée en droit commercial, et donc en droit des procédures collectives et des entreprises en difficulté s'inquiète de voir si peu utilisées.

« Dans le domaine de l'entreprise, le droit a considérablement évolué au fil des siècles, remarque M<sup>e</sup> Giovannangeli-Santini. Depuis le droit romain qui, si un commerçant ne pouvait payer sa dette, autorisait le créancier au « manus injectio », c'est-à-dire à se saisir de tous les biens du débiteur mais aussi de sa personne dont il pouvait disposer [la réduire en esclavage, peut-être même l'éliminer...], jusqu'à l'époque actuelle où tout est mis en œuvre pour préserver l'entreprise, aux dépens, se dit-on parfois, du créancier, un long chemin a été accompli ! ». En effet, au Moyen Âge encore, la faillite était punie de prison, d'infamie et parfois de mort. La peine de mort, dans ce domaine, n'a d'ailleurs été supprimée qu'en 1663. Et seulement s'il ne s'agissait pas d'une banqueroute, c'est-à-dire d'une faillite volontaire !

Ce n'est qu'en 1782 qu'apparaît le premier moyen de prévenir la faillite par les « lettres de répit ». Elles offraient six mois au débiteur pour régler la dette. Malheureusement, relevant de la seule prérogative du roi, elles étaient peu faciles d'accès. Quant au Code du Commerce, voulu par Napoléon, il se montra très répressif et rigoureux à l'encontre du débiteur, qui pouvait se voir condamner à 20 ans de travaux forcés. Sauf s'il payait tous ses créanciers... Puis progressivement, en fonction des évolutions de la société, des mutations de l'économie et de l'organisation nouvelle de l'entreprise, le regard a changé. En 1967, pour la première fois, le sort de l'entreprise se différencie de celui de son dirigeant, qui ne risque plus de perdre tous ses biens, sauf faute volontaire. Mais, adopté dans une période de croissance économique, alors que les défaillances d'entreprises représentaient 9 000 à 10 000 dossiers par an, le texte ne put résister à la fin des Trente Glo-



rieuses. Vinrent donc les lois du 1<sup>er</sup> mars 1984 et du 25 janvier 1985 qui ont eu pour objectif essentiel d'assurer à la fois le sauvetage des entreprises en difficulté et celui de l'emploi en évitant la mise en liquidation par une intervention rapide, avant que la cessation des paiements ne survienne. Insuffisantes. Dans près de 90% des cas, l'ouverture d'une procédure collective se soldait par le prononcé d'une liquidation judiciaire et le droit du créancier y était un peu oublié.

La loi de 1994 tente de rééquilibrer les choses en favorisant l'entreprise, l'emploi, mais aussi l'apurement du passif. Reste que le monde économique évolue en fonction de rythmes qui lui sont propres. À l'ère de la mondialisation, ces textes, dépassés, en ont appelé d'autres. La loi du 26 juillet 2005 s'inspirait du droit de «pays plus développés», c'est-à-dire des USA. Elle crée la procédure de «sauvegarde» engagée à l'initiative du chef d'entreprise. Il conserve la gestion de sa société et cette procédure permet de suspendre les échéances des dettes et d'organiser une négociation entre l'entreprise et ses créanciers. La loi prévoit également le maintien et la sécurisation juridique d'autres procédures de prévention, notamment par le recours à un mandataire ou un conciliateur «ad hoc» désigné par le tribunal de commerce dans une liste de professionnels experts du droit de l'entreprise. Ils auront pour mission d'aider le responsable à trouver et négocier des solutions. La loi de 2005 étend d'ailleurs cette procédure de conciliation [et l'ensemble des procédures collectives] aux professions libérales et autres professionnels indépendants qui n'y avaient pas accès jusque-là. Quant aux biens personnels des chefs d'entreprise en faillite dont l'honnêteté n'est pas en cause, ils ne sont pas saisis. Depuis, légiférant par ordonnance, l'Etat a multiplié les moyens pour les entreprises de se sortir des situations difficiles. L'ordonnance du 18 décembre 2008 vise à rendre les procédures collectives plus accessibles et à améliorer le recours à la procédure de sauvegarde. Vient ensuite la loi

du 22 octobre 2010 sur la régulation bancaire et financière, puis des lois ou ordonnances en 2011, 2013, 2014 qui ont à chaque fois pour missions d'aider le chef d'entreprise, de lui faciliter la tâche, mais qui - semble-t-il - se cumulant, deviennent assez difficiles d'accès. Au point que de nombreuses mises en liquidation surviennent sans qu'aucune n'ait été utilisée.

«Ce sont des domaines dans lesquels il faut agir vite, ajoute Maud Giovannangeli-Santini. Plus on agit vite, meilleurs sont les résultats, mais les entrepreneurs connaissent mal les possibilités qui leurs sont offertes. Qu'ils soient créanciers ou débiteurs, ils viennent souvent consulter trop tard, quand la situation s'est aggravée ou que certains délais sont dépassés. Il ne faut pas avoir peur de ces procédures. Elles organisent le paiement des créances des entreprises en difficulté et visent à en assurer la survie. Ainsi la procédure de sauvegarde, mise en œuvre à l'initiative du patron, ne peut l'être que si l'entreprise n'est pas en état de cessation des paiements. Son objectif est de permettre la poursuite de l'activité, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif en procédant à une réorganisation dans le cadre d'un plan arrêté par le Tribunal. En revanche, si on attend et qu'elle se trouve en état de cessation des paiements, on se dirigera vers un redressement ou une liquidation judiciaire. La procédure collective interrompt le cours des poursuites, mais fait alors l'objet de mesures de publicité, dans les journaux d'annonces légales notamment. Le redressement judiciaire, comme la sauvegarde est destinée à permettre de sauver l'entreprise. Mais si on tarde, dès lors que l'activité a cessé, qu'il y a interruption des paiements ou que le redressement apparaît manifestement impossible et intervient la liquidation judiciaire.»

Les actifs sont alors vendus et les créanciers remboursés au prorata des sommes récupérées, souvent insuffisantes pour apurer le passif. Alors, les créanciers eux-mêmes peuvent se trouver en situation difficile. D'où la nécessité d'être vigilant. ■ Claire GIUDICI



## BAROMÈTRE DES TIC 2016

# Corse, terre de contrastes... numériques

Rendu public le 18 janvier, le Baromètre numérique 2016 dresse l'état des lieux du niveau d'équipement mais aussi d'appropriation des usages en matière de nouvelles technologies. Un tableau contrasté. Qui appelle des réponses adaptées. Et rapides.

L'Exécutif régional a fait du développement numérique une de ses priorités et, en l'espace d'un an, la CTC a lancé plusieurs initiatives dans ce sens. En juillet puis septembre derniers, l'Assemblée de Corse a approuvé le démarrage opérationnel de grands projets structurants en matière de haut débit et très haut débit. Pas question pour la Corse, «de rater ce train-là comme on en a raté d'autres» souligne Jean-Christophe Angelini, président de l'Agence de développement économique de la Corse [Adec]. Toutefois, faire grimper la Corse dans la rame des technologies de l'information et de la communication (TIC) n'est pas qu'une question de grands moyens et d'infrastructures. Outre la question des réseaux, se posent celle de l'équipement -des ménages, des entreprises ou des collectivités- et, tout aussi importante, celle des usages, déterminante pour la création et le déploiement de contenus, de services numériques innovants et performants. Or le développement des usages n'est pas nécessairement calqué sur celui du taux d'équipement, comme le démontre la quatrième édition du Baromètre numérique. Par rapport à la précédente étude réalisée sur le niveau d'appropriation des TIC en Corse, en 2014, le niveau d'équipement des entreprises est resté stable (il a même progressé dans le secteur du tourisme), celui des ménages a encore évolué à la hausse pour se situer au delà de la moyenne nationale. Ainsi 95% des ménages corse sont désormais équipés d'un téléphone mobile dont 79% de smartphones, ce qui représente un bond de 10 points par rapport au baromètre de 2014 mais aussi un écart de 21 points par rapport aux chiffres nationaux. Et du reste, dit Eric Ferrari, directeur de l'aménagement numérique à la CTC, «l'internaute corse d'hier est devenu mobinaute: le taux de connexions internet via un mobile ayant fortement augmenté». Mais ajoute-t-il aussitôt s'il y a «une forte appétence pour la technologie» une «analyse plus fine montre que des clivages sont en train de se créer». Les usages avancés d'internet (démarches administratives, achats, règlements en ligne, par exemple) restent limités et sont surtout le fait des catégories professionnelles supérieures.

Autre constat qui interpelle, le décrochage de certaines collectivités et de certaines entreprises, TPE en tête, s'agissant des sites web. En 2014, 51% des collectivités en avaient un. Deux ans plus tard, le taux est de 49%. Du côté des entreprises, la baisse est encore plus significative: - 8 points voire - 9 points pour les TPE; et pour celles qui ont conservé un site, on note un fort recul de fonctionnalités qui semblaient a priori acquises: la «commande en ligne» a reculé de 22 points et «le paiement en ligne» de 19 points. En baisse également, l'enthousiasme des chefs d'entreprise qui ne sont plus que

76% contre 81% en 2014, à considérer les TIC comme un vecteur de développement d'activité.

Bref, c'est pas gagné. Mais pour Jean-Christophe Angelini, il faut savoir «s'appuyer sur des faits, des constats implacables, pour mettre en œuvre une stratégie». Qui, s'agissant de dynamiser les usages, est déjà en train de se dessiner. Via le lancement à destination des collectivités et entrepreneurs, d'un chèque connexion: sur le modèle du chèque-déjeuner, un coupon permettant de payer, en partie ou totalement, un service de médiation numérique. Egalement prévue, la création d'un «service public de la médiation numérique» en connectant et coordonnant les points d'accès numériques, les Fablabs et les espaces de co-working. Enfin, dans le cadre de l'inclusion numérique, il s'agira d'apporter aux petites collectivités et TPE, notamment dans l'intérieur et le rural, un accompagnement plus soutenu dans le développement des usages. ■ EM



### LES ENTREPRISES & LES TIC



### LES USAGES DU TÉLÉPHONE MOBILE



### LES SITES INTERNET BAISSENT





PAULU PIAZZOLI

# Pastore è puetu

*Ni distant, ni taiseux, Paulu Piazzoli s'exprime cela dit plus volontiers par la poésie, qui l'a accompagné des années durant, sur les chemins de transhumance comme dans sa vie d'homme.*

*L'ancien berger de l'Alisgiani était l'invité de l'Adecec, le 13 janvier, au couvent de Cervione, à l'occasion de la sortie de son premier recueil de poésies en langue corse.*

**Timide, non.** Discret, assurément. Paulu Piazzoli est de cette race d'hommes nés *cù u stintu umanu*, sachant apprécier chaque moment de la vie à sa très juste valeur. Peut-être mieux que d'autres, il en connaît le prix... Cette vie, sous tous ses aspects, il l'a mise en vers. Voilà des années que le berger Alisgianincu, que la transhumance estivale a porté en plaine de San Giulianu, «nant'à e ripe di l'Oneiu», écrit et exprime ses sentiments. Peut-être mieux par le vers que par le verbe. Il y a des choses qu'on ne dit pas, mais que l'écriture autorise.

Des poésies en langue corse, dont les thématiques atteignent l'universel. Le poète est touchant, autant qu'il peut être malicieux, sincère et authentique. Ses poésies sont un hommage à la nature, à ces lieux de pérégrination qui ont fait sa vie de berger. Il évoque aussi, avec une authenticité absolue, les bonheurs de sa vie d'homme, ses enfants, petits-enfants... ses amis. Et les inoubliables tundere du premier mai, dont chacun – et par dizaines – garde le souvenir inestimable de moments devenus trop rares. Canzone è puesie est une ode à la vie, dédiée à son épouse Lisa, ses filles Francesca è Catalina, à César son fidèle compagnon de route et beau-frère, à Paula, Bastianu è Lucia, i so figliulini. Son univers proche, qui lui a inspiré ses plus belles strophes.

C'est la maison d'édition Cismonte è Pumonti qui met aujourd'hui en valeur cette richesse poétique, éditée dans la collection *Canti d'improsa* en collaboration avec Matina Latina et le Centre de musique traditionnelle de Corse (CMTC), et avec le soutien de la Collectivité Territoriale de Corse.

Pasquale Ottavi lui a fait l'honneur de la préface de cet ouvrage. L'universitaire, mieux que personne, sait évoquer «*u pastore di l'Oneiu*», sa vie discrète entre plaine et montagne, sa maison du hameau de Terrivola, ouverte à tous et à toutes heures, sa famille – repère essentiel – et cette nature qu'il sait regarder, écouter et respecter «*Paul Piazzoli, cù i so versi, sprime l'estru paisanu anticu, attempu in lu so mondu di campa è in la manera di rendene contu sott'à una forma puetica.*» Et Rinatu Coti y va de sa plume en «*der*» de couverture, soulignant: «*Una puesia dipinta di a natura stessa*» [...] *Omu dignitosu, Paulu Piazzoli canta una stonda di vita à mezu à i cantadori di l'improsa*».

À bientôt 76 ans, Paulu Piazzoli jouit d'une «retraite» bien méritée dans son village de Valle d'Alisgiani. Celle qui lui a donné le temps de se consacrer à l'édition de cet ouvrage, dont les poésies, plus nombreuses encore, remplissent encore les tiroirs. L'idée d'un deuxième recueil n'est pas à exclure: «*C'est un projet qui me tient à cœur*» confie le poète avec l'humilité du berger, et un sourire qui vous va droit au cœur. Invité de l'Adecec aux côtés de Pierre-Jean Luccioni pour la présentation de son ouvrage sur les bergers, Paulu Piazzoli a pris la mesure de sa notoriété nouvelle de poète... à part entière. ■ Jacques PAOLI

Pour se procurer «*Canzone è puesie*» contacter le 06 77 96 49 73



## U CANTU DI U PASTORE

*Quassù da l'alte cime suprane  
A l'ombra d'un fuiu seculare  
Per sola cumpagnia u so cane  
Ma l'ochju sempre tesu à u mare*

*E' mischju à lu trattu di lu monte  
Sinterete e belle canzone  
Chi vanu à imbatte à l'orizzonte  
Amurose fate bene attenzione*

*Ghjè u cantu d'un pastore di muntagna  
Giovanotte aspettate u riturnu  
Per ellu principia a cuccagna  
E' per voi finisce u frastornu*

*Quand'è vo sinterete e sguille  
Tutti l'anni a listessa stagione  
Traversendu paesi cun ville  
Cun e pecure ne cambia regione*

*S'ellu vi piglia in e so bracce  
U vostru core serà ingabbiatu  
A vita vi lascerà e tracce  
U so surrisu vi fermerà stampatu*

*Ghjè u cantu d'un pastore piaghjincu  
Chi volta in u so lucale  
State à sente issu versu distintu  
In i cuntorni ùn truvate l'uguale*

*Beata ch'ella hè in u so scornu  
Chi suvente ne pensa à ellu  
Felice serà quellu ghjornu  
Ch'elli si scambieranu l'anellu*

*Quandu s'unisceranu i cori  
Davanti à Diu à l'altare  
U cantu di tutti i pastori  
Intronerà da i monti à u mare*

*L'andatura di u pastore hà cambiatu  
Un hà più a listessa armonia  
Dipoi ch'ellu ghjè maritatu  
Rientre in casa à l'Ave Maria.*



PIERRE PUGLIESI

# Homme de ressources



***Ajaccio ne veut plus être une belle endormie, ni se satisfaire d'un tourisme de cueillette ou regarder passer le train des projets transfrontaliers européens. Le point avec Pierre Pugliesi, adjoint au maire et chef de file des élus UDI d'Ajaccio, chargé du tourisme et des relations internationales, et tout nouveau président de l'Office du Tourisme du Pays Ajaccien.***

Propos recueillis par Elisabeth MILLELIRI

***Dans un climat de craintes lié aux attentats, qui a nui à la fréquentation touristique en France, qu'en a-t-il été pour Ajaccio?***

Hormis pour les secteurs touchés par le terrorisme, le taux de fréquentation touristique s'est plutôt orienté à la hausse dans l'arc méditerranéen. Hors Paca, on note une progression de l'ordre de 4% à 4,5%. Depuis le printemps dernier, l'Office du tourisme dispose de données précises, grâce à la mise en place d'outils de mesure. Globalement, les chiffres confirment qu'Ajaccio s'inscrit dans cette tendance. Ce qui ne veut pas dire que toutes les arrivées ont bénéficié au seul secteur de l'hôtellerie traditionnelle. Ajaccio présente une situation très hétérogène. Il y a donc des disparités dans les résultats. On note aussi que les touristes se décident de plus en plus au dernier moment, viennent de plus en plus tard, pour des séjours de plus en plus courts, en recherchant le meilleur prix ce qui implique une réactivité forte de la part de nos professionnels mais aussi des disponibilités en matière de transport. Les hôteliers qui ont des modèles d'attaque du marché très performants et se montrent réactifs n'ont pas désempilé, parvenant à maintenir l'équilibre entre prix à la chambre et taux de remplissage. D'autres, un peu scotchés sur les anciennes méthodes, ont davantage fonctionné sur un modèle de cueillette, prenant ce qui vient. L'hôtellerie est une profession qui, lors de la décennie précédente, a eu des difficultés à évoluer et est à présent confrontée au phénomène de l'ubérisation. C'est une vraie révolution sociétale, par laquelle on ne doit pas se laisser dépasser. Il y a beaucoup à faire sur le marketing des services que l'on offre.



## «Nous avons beaucoup cassé les pieds à Airbnb»

**La loi pour une République numérique inclut des dispositions pour encadrer l'économie collaborative – location entre particuliers de biens immobiliers, bateaux, camping-cars... dans les communes de plus de 200000 habitants. Votre sentiment à ce sujet ?**

Nous nous sommes battus en vain pour que ce seuil de population soit abaissé. Quoi qu'il en soit, l'ubérisation est un phénomène à évolution exponentielle qui gagne tous les pans de l'économie et est très difficile à réguler de façon instantanée. Se pose la question de savoir si les lois pourront tout régler. Pour ma part, je dis: en partie. La loi est structurante, mais il y a également une question de culture. Et s'il appartient à la personne publique de s'investir pour mettre de la régulation et de l'équité dans le marché, aujourd'hui, tout professionnel se doit d'appréhender ces nouvelles formes de développement pour sa propre entreprise. Il faut être pugnace et savoir se servir des mêmes outils que la concurrence. En ce qui nous concerne, voilà trois ans que nous travaillons sur ce sujet, qui a été mis sur la table à Ajaccio dès notre arrivée en 2014.

**Airbnb annonçant en juin dernier étendre la collecte automatisée de la taxe de séjour à Ajaccio, c'était donc un joli coup de pub plus qu'un beau geste spontané ?**

C'est un exemple de la culture anglo-saxonne: tourner la difficulté à son avantage. Airbnb a su prendre les devants et communiquer de façon très positive. Mais si les lignes ont bougé, à partir de 2015, c'est que les grandes villes ont commencé à bouger et que des élus ont posé, au niveau national, la question de l'économie collaborative. Et ce n'est pas un hasard si Ajaccio est parmi les 18 premières villes où la collecte a été étendue. En réalité, nous avons beaucoup cassé les pieds à Airbnb pour y parvenir. En février, on commencera à avoir une vision plus précise de ce que pèse ce marché.

**C'est en 2016, aussi, que la taxe de séjour est passée au régime réel. Quels étaient les objectifs ?**

Une commune ou un établissement public de coopération intercommunale ne peut prétendre percevoir une taxe de séjour issue de l'économie collaborative qu'en ayant opté pour une taxe de séjour au réel. La taxe telle qu'elle était perçue il y a peu encore datait de 1997, époque difficile pour le tourisme. À mon sens, il n'y avait que des avantages à passer au réel. Le forfait offre a priori l'avantage de la simplification, mais génère des difficultés pour la comptabilité. Le réel permet de déconnecter clairement le prix de la nuitée de celui de la taxe, clarifie le rôle de l'hôtelier. Il a fallu 18 mois pour expliquer, convaincre, trouver un consensus. S'il y a eu quelques grincements de dents, les hôteliers ont dans l'ensemble joué le jeu. Entre 2014 et 2016, on a doublé le montant des taxes perçues, sans toucher aux taux journaliers. L'office étant devenu intercommunal le 1<sup>er</sup> janvier, la taxe concernera donc toutes les communes de la Capa, ce qui offre un potentiel de récupération important notamment en ce qui concerne l'économie collaborative. Étant bien entendu que les ressources issues de la collecte serviront à promouvoir l'ensemble de la destination et améliorer son marketing.

**Outre leur rôle dans l'émergence d'une économie collaborative, quel regard portez-vous sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et l'évolution des usages ?**

Tout le monde aujourd'hui a un téléphone depuis lequel il peut se connecter et organiser, réserver un séjour. C'est un phénomène mondial, générationnel et sociétal, qu'on ne peut ignorer. De même que le phénomène du blog, et notamment du blog de voyage: il y a à présent des gens qui donnent leur opinion sur tout, et certains deviennent des professionnels, des influenceurs, des prescripteurs. Soit on est

dans le déni et lorsqu'enfin on se réveille, il est généralement trop tard. Soit on se met en situation d'accueillir et d'intégrer ces nouvelles pratiques et l'on peut tirer son épingle du jeu!

**En 2015, l'Office de tourisme avait vu sa dotation baisser. Concrètement, comment cela s'est-il traduit ?**

Un gestionnaire d'établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) se doit d'appréhender la problématique budgétaire globalement y compris avec ses ressources en propre. Il n'y a pas de place pour des «bas de laine»! La baisse des dotations, au demeurant générale dans l'univers public n'a été que «symbolique», la valorisation de la subvention a été en adéquation avec les ressources propres de l'Office de tourisme, qui était détenteur de réserves très importantes. Un bon gestionnaire se devait donc d'utiliser ces réserves. En ce sens, si la dotation a certes baissé en 2015 et 2016, nous avons conservé le même niveau de budget soit 1,4M€ sur ces deux années. L'office a eu non seulement les moyens nécessaires pour mener à bien toutes ses missions: garantir le métier de base de tout office de tourisme, notamment la qualité de l'accueil et de l'information, mais aussi générer des activités commerciales pour générer de nouvelles ressources. C'est d'autant plus de notre responsabilité que les aides de l'État et des collectivités diminuent.

Par ailleurs, nous avons développé un pôle «études» afin d'appréhender plus finement le territoire dans l'objectif de constituer une offre différenciatrice. Une campagne de promotion débutera dès cette année. Nous avons ainsi démontré qu'à moyenne constante nous pouvions non seulement assurer nos missions régaliennes mais aussi développer de nouvelles missions afin de trouver des ressources nouvelles. C'est là tout l'art de la stratégie, qui consiste à mieux utiliser ses moyens afin d'atteindre l'objectif prévu! 2016 a été une année de démarrage, 2017 sera celle de la consolidation et les années suivantes celles de la confirmation et du plein essor.

**Via, notamment l'événementiel, comme par exemple la résurrection du carnaval d'Ajaccio ?**

Outre le retour du carnaval, qu'il va s'agir de pérenniser et doter d'une notoriété, une stratégie événementielle est effectivement en œuvre. Les mois à venir verront la mise en place d'événements destinés à rythmer la vie festive d'Ajaccio et de son pays, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Le but étant de les installer dans la durée et de les «marketer».

**Vous êtes également en charge des relations internationales. Quelles sont vos priorités en la matière ?**

Auparavant, les relations internationales se bornaient à «Untel est venu nous rendre visite, on s'est serré la main et on a mangé trois beignets», voire quelques projets de coopération européens inachevés. Il n'est pas simple pour une commune, au delà des jumelages et des échanges de bouquets de fleurs, d'engager une véritable relation, hors Communauté européenne, avec un pays, un état ou même une ville. Pour cela, nous avons créé une direction des affaires internationales et européennes, avec une vraie équipe! Celle-ci a en priorité en charge le traitement des projets pour la commune nécessitant des financements européens, avec des partenaires européens. En 2014, le montant des aides sollicitées (hors projets nationaux) était de l'ordre de 700 k€ pour deux projets. Au terme d'un an et demi de travail, le portefeuille de projets de la ville d'Ajaccio est passé à 19M€! Revenu dans le concert des projets transfrontaliers européens, la Ville est redevenue un partenaire fiable, écouté. Et pour la première fois, elle est cette année chef de file d'un projet sur la compétitivité et l'innovation des entreprises des villes portuaires. ■

«Revenue dans le concert des projets transfrontaliers européens, Ajaccio est redevenue un partenaire fiable, écouté.»



# Solide comme un pied de vigne

**Florian Marange est originaire du Médoc. S'il est né à Talence, il a grandi à Saint-Estèphe, un petit village connu dans le monde entier pour la qualité de ses vins.**

Par Michel MAESTRACCI

**T**ous les jours, le jeune Florian passait les journées en compagnie de son père, maître de chais à la coopérative du village. Avec sa maison collée à la cave, en plein milieu des vignes, le défenseur du SC Bastia a grandi dans un milieu où les vaendanges et la fabrication du vin ont bercé sa jeunesse. Son chemin était tout tracé et pourtant, comme beaucoup d'enfants il adorait taper dans un ballon.

Il jouait avec ses copains dans la cour de l'école et quand le cuir passait au dessus des grillages, il finissait dans les vignes et s'amuser avec les ceps pour slalomer balle au pied. En primaire, il intègre le club de Saint Estèphe, puis poursuit à Pauillac, un autre grand nom de la sphère vinicole, avant d'intégrer le centre de formation des Girondins de Bordeaux. Pour la petite histoire le défenseur du Sporting aime à rappeler qu'il a commencé à jouer ailier avant de descendre milieu de terrain pour finir défenseur. «*Guy Lion, le recruteur du club m'a conseillé de jouer arrière gauche. Je l'ai écouté et deux mois après, j'étais sélectionné en équipe de France des jeunes. J'ai fait toutes les sélections et à dix-huit ans j'ai débuté en pro*». Sa carrière va aller crescendo. IL connaît les joies de la sélection nationale en jeunes, aux côtés de Yoann Gourcuff, Hugo Lloris, Yohan Cabaye, Abou Diaby, avec qui il obtient un titre de champion d'Europe (2006) et se fait ainsi la main, en ligue 1 avec Bordeaux.

Il débute sa carrière pro en jouant cinq matches avec les Girondins, puis Ricardo arrive comme entraîneur. Avec lui, il découvre la ligue des champions, il a 21 ans, gagne la coupe de la Ligue, et, alors qu'il pense prolonger et peut-être faire toute sa carrière à Bordeaux, il signe à Crystal Palace qui vient de monter en Premier League. L'affaire ne se passe pas comme il l'imaginait, puisqu'au bout de dix jours, on lui annonce qu'il n'est pas dans la liste pour jouer le championnat. «*J'avais signé avant le 31 août donc je devais attendre le mercato d'hiver. Et à cette période mon agent m'a proposé Sochaux. Hervé Renard [l'entraîneur de Sochaux] m'a appelé et son discours m'a plu. Je pensais pouvoir me relancer et c'est ce qui s'est passé. Sur dix huit matches, on n'en perd que trois ou quatre et on*

NDLR: CET ARTICLE A ÉTÉ RÉALISÉ AVANT LA BLESSURE DE FLORIAN MARANGE.





termine 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> du cycle retour. Certes nous avons été relégués, mais ça m'a redonné l'envie de jouer en France et j'ai signé à Bastia mi-septembre, en 2014».

Sa vie bastiaise lui rappelle celle qu'il avait quand il était jeune. «Je vivais à la campagne où la vie est plutôt tranquille et ici, je ressens un peu la même sensation. Je vis un peu sur les hauteurs, comme dans le Bordelais et il n'y a pas trop de circulation. Ce côté famille, cet aspect tranquille de l'existence me convient bien et me caractérise aussi. Pour ce qui est du club, je constate que les gens sont passionnés, ce sont de vrais supporters. À Bordeaux c'est différent, c'est une ville plus bourgeoise et le public vient davantage voir un spectacle. S'il est content c'est bien sinon, il siffle et le lendemain on n'en parle plus. Tandis qu'ici, il y a une passion, comme je pense il peut y en avoir à Lens ou Saint Etienne. Bastia est une ville qui aime son club. Du plus jeune au plus âgé, les Bastiais vivent à travers le Sporting, c'est une identité forte et nous les joueurs, on a envie de leur rendre ça. C'est quelque chose de très important pour le public.»

Lorsqu'on lui parle de vin, son regard s'éclaire encore un peu plus. Il note une différence entre les vins de Bordeaux et les corses qui s'explique par le climat et les cépages, mais pour lui les deux se rejoignent par leur force de caractère, même si les vins d'ici ne sont pas des vins de garde. «Les vins corses sont plus fruités et se boivent sur quelques années. Il y a de très bons blancs et rosés, le climat s'y prête mieux et c'est, à mon sens une spécialité à part entière. Par contre, je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer des pro-

ducteurs locaux, donc si quelqu'un veut m'inviter pour échanger sur le vin j'en serai très honoré», concède-t-il. Cette passion pour le vin va forcément jouer un rôle dans son après carrière de footballeur. Florian Marange aimerait ouvrir un bar à vin avec une épicerie fine. D'autant que la capitale du Sud-Ouest est classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Tant qu'à faire, les choses, il veut prendre son temps et bien les faire. Mais avant de franchir le pas, il se rapproche des anciens comme François Modesto ou Sébastien Squilaci. «Bon il me reste encore quelques années à jouer. À Bastia, je suis en fin de contrat, mais je ne me prends plus la tête, de savoir où et quand je vais signer ou re-signer, ça ne sert à rien. Je me rends compte que ça ne me fait pas peur d'arrêter d'ici trois quatre ans car j'ai plein d'idées. Le foot, c'est lui qui m'a fait gagner ma vie et si demain je n'ai plus ça, j'aurai un manque obligatoirement, mais je sais que je tournerai la page plus facilement que d'autres qui sont vraiment passionnés comme François-Joseph [Modesto]. Je pense que ça a été dur pour lui d'autant qu'il aurait pu encore jouer, il en avait encore l'envie. Pour ma part, je pense que lorsque je vais arrêter, je vais totalement tourner la page. Je vais basculer dans le vin, la gastronomie et j'ai aussi envie de voyager voir ce qui se fait au niveau du vin dans le monde entier». Est-ce que lui aussi prendra la voie suivie par Jean Tigana (l'international tricolore avait acquis le château Babian)? Il n'y croit pas trop, même s'il a vécu dans cet univers, car faire le vin oui, mais le travailler tout au long de l'année, la tâche lui semble plus compliquée. Il ne devrait pas y avoir de château Marange à l'horizon, mais on ne sait jamais. ■

Photos DF

**AJACCIO**

■ **AMATERASU**

Jusqu'au 18 mars. Scenina.  
☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Orso délaisse un temps ses pinceaux pour créer avec la nature insulaire, n'utilisant que les ressources du lieu où il installe ses sculptures végétales, photographiées ensuite à l'argentine. Installations vidéos et sonores complètent l'exposition.

■ **ARMELLE GUISSANI**

Jusqu'au 18 février. A Scenina.  
☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Armelle Guissani vit et travaille à Olmeta di Tuda. Elle donne une deuxième vie aux objets et vêtements usés en les détournant de façon poétique.

■ **COMME UN SEUL HOMME**

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.  
☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Une vidéo dont le texte, à partir de lettres de soldats français, anglais et allemands, est dit par des jeunes d'aujourd'hui, sur les lieux de mémoire de la Grande Guerre. Et des photos de paysages. Hommage aux combattants inconnus signé Denis Darzacq.

■ **NAPOLEON, CE HÉROS**

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.  
☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Un parcours ludique et inédit mettant en valeur la richesse des collections du Palais Fesch mais aussi les faits et les personnages marquants de l'épopée napoléonienne et relatifs au mythe du surhomme.

■ **TOUT PILLER MAIS BIEN GOUPILLÉ**

Le 27 janvier, 18h30. Bibliothèque patrimoniale.  
☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr  
« Parce que c'était lui, parce que c'était moi. » Montaigne? Eh non. Aristote! Lors d'une lecture théâtralisée, avec un accompagnement musical, Valérie Furiosi et Théo Kailer passent en revue ces citations fameuses dont on croit, à tort, connaître l'auteur.

■ **CHJAMI È RISPONDI**

Le 21 janvier, à partir de 18h30. Locu Teatrale.  
☎ 04 95 10 72 03 & http://www.locu-teatrale.info  
Organisée en collaboration avec l'association Chjami è rispindi, une soirée dédiée à l'art du chant improvisé et de la joute verbale, avec la présentation de l'ouvrage de Tittò Limongi, Una rima duie rime, un atelier d'initiation, et une soirée de veghja.

■ **DOMISTRIA**

Le 27 janvier, Locu Teatrale.  
☎ 04 95 10 72 03 & www.locu-teatrale.info  
Auteur-compositeur-interprète, Domistria chante doutes et espérances, rages et désespoirs, et la quête de « cette lumière que l'on désire pour enfin vivre en paix, en harmonie... ». À ses côtés, Laurence Badiard (violin) et Carmin Belgodere (cetera).

**BASTIA**

■ **GUARDA FRATELLU**

Jusqu'au 31 janvier. Médiathèque de l'Alb'Oru.  
☎ 04 95 47 47 00 & www.guardafratellu.com  
Une brève histoire de la Corse, des années 1970 aux années 1990, et des luttes et mouvements qui ont marqué cette période, présentée au travers d'une sélection d'affiches qui témoignent de ces mobilisations.

■ **#JE DESSINE**

Jusqu'au 27 janvier. Centre culturel Una Volta.  
☎ 04 95 32 12 81 & una-volta.com  
Au lendemain des attentats de janvier 2015, plusieurs milliers de dessins furent envoyés à la rédaction de Charlie Hebdo. L'association Dessinez Créez Liberté a été fondée pour que ces dessins soient valorisés et servent de support au dialogue.

■ **CÉCILE ORSONI**

Jusqu'au 17 février. Centre culturel Una Volta.  
☎ 04 95 32 12 81 & una-volta.com  
Plasticienne et art-thérapeute, Cécile Orsoni a « longtemps cherché le noir le plus profond » et l'a « découvert dans la gravure ». Depuis lors, elle s'adonne, « à cœur joie » aux techniques de l'estampe.

■ **WE LOVE ARABS**

Les 26 et 27 janvier, 21h. Fabrique de théâtre.  
☎ 04 95 39 01 65 & www.theatrealibi.fr  
Un chorégraphe israélien choisit un danseur arabe pour créer un ballet porteur d'un message de coexistence et de paix. Entre danse et théâtre, une parodie décapante des clichés chorégraphiques, de l'art politique, des stéréotypes ethniques et des idéaux en kit.

■ **DON GIOVANNI**

Le 27 janvier, 20h30. Théâtre municipal.  
☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica  
Opéra? Théâtre? Les deux! Pour renouveler le genre et le démocratiser, la NTL revisite le célèbre opéra de Mozart: récitatifs librement adaptés en français et parlés, airs et ensembles musicaux en italien et chantés dans leur forme originale.

■ **MARIA GENTILE**

Le 26 janvier, 20h30. Théâtre municipal.  
☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica  
En 1769, peu après Ponte Novu, Maria est arrêtée pour avoir enseveli son fiancé, roué, tué et exposé sans sépulture pour l'exemple. Première œuvre théâtrale de Marie Ferranti, une histoire d'insoumission, de perte irrémédiable et de désir d'absolu.

**BIGUGLIA**

■ **24H DE LA VIE D'UNE FEMME**  
Le 27 janvier, 20h30. Espace culturel Charles Rocchi.  
☎ 04 95 34 86 95 & www.espaceculturelbiguglia.com  
Une femme rangée traîne son ennui dans les casinos. Elle y croise un jeune homme qu'elle décide de sauver du jeu. Adaptation du roman de Stefan Zweig par Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène par Steve Suissa. Avec Clémentine Célaré.

**CORTE**

■ **L'ARMÉE DES OMBRES**  
Jusqu'au 31 mars. Frac Corse. ☎ 04 95 46 22 18  
Billet de banque pliés, installations, peintures, vidéo: avec au passage un clin d'œil à Melville, Hakima El Djoudi traite ici de la dépersonnalisation, du pouvoir de l'argent, des guerres qui se livrent désormais sur les places boursières, de la perte de repères et d'identité... et de résistance.

■ **SCUPRIMULI**

Le 26 janvier, 18h30. CCU, Spaziu Natale Luciani.  
☎ 04 95 45 00 78 & studia.universita.corsica  
Le CCU orchestre un spectacle alliant reprises et créations, voix et instruments, joignant travail et plaisirs en faisant se rencontrer des artistes issus des bancs de l'Université, tels que le groupe 3 face un paghju.

**PORTO-VECCHIO**

■ **ROMÉO ET JULIETTE**  
Le 21 janvier, 18h 55. Centre culturel communal.  
☎ 04 95 70 99 96 & www.porto-vecchio.fr  
Re transmission, en direct du Metropolitan Opera de New York, de l'opéra de Gounod adapté de l'œuvre de Shakespeare. Avec le ténor Vittorio Grigolo et la soprano Diana Damrau dans les rôles-titres.

■ **LA BELLE AU BOIS DORMANT**

Le 22 janvier, 16h. Centre culturel.  
☎ 04 95 72 18 18 & www.porto-vecchio.fr  
Une fée jette un sort à la princesse Aurore à sa naissance: le jour de ses 16 ans, elle sera plongée dans un profond sommeil de 100 ans. Re transmission du ballet de Tchaïkovski en direct du Bolchoï de Moscou.

■ **L'INTRANQUILLITÉ**

Le 26 janvier, 19h. Centre culturel.  
☎ 04 95 72 18 18 & www.porto-vecchio.fr  
Des textes choisis dans Le Livre de l'Intranquillité de Fernando Pessoa, la voix du comédien Frédéric Pierrot et la batterie du jazzman Christophe Marguet... Un jeu de miroirs entre mots et sons.

**PROPRIANO**

■ **AVANTI!**  
Le 21 janvier, 21h. Théâtre.  
☎ 04 95 76 70 00 & theatredepropriano.com  
À Rome où ils sont venus récupérer les cercueils de leurs parents respectifs, un businessman américain puritain et une comédienne anglaise vont de surprise en surprise. Une comédie de Samuel Taylor, avec Francis Huster et Ingrid Chauvin.

**PRUNELLI-DI-FIUM'ORBU**

■ **DON GIOVANNI**  
Le 25 janvier, 18h. Salle Cardiccia.  
☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr  
La Nouvelle Troupe Lyrique propose une version « opéra-théâtre » du Don Giovanni, de Mozart: les récitatifs -librement adaptés en français- sont joués et parlés, les airs et ensembles musicaux sont conservés dans leur forme originale en italien.

■ **T-REX**

Le 28 janvier, 20h30. Salle Cardiccia.  
☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr  
Un jeune cadre de banque est promu manager de son service, et chargé de la mise en place d'un nouveau logiciel. Mais un monstre de son enfance revient hanter ses nuits. Alexandre Oppecini exploré le côté brutal, sauvage, du monde de l'entreprise.

**ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE**

© est éditée par CorsicaPress Éditions SAS  
Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia  
Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication - Rédacteur en chef  
• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)  
email: journal@icn-presse.corsica

**BUREAU DE BASTIA - RÉDACTION**  
1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA  
Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales - Tél. 04 95 32 89 92  
**BUREAU D'AJACCIO - RÉDACTION**  
21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO  
Tél. 09 67 48 71 56 - 04 95 32 89 95  
Annonces légales - Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de:  
• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr  
1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris  
Amandine Alexandre (Londres), Batti, Marie-France Bereni,  
Frédéric Bertocchini, Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,  
Claire Giudici, Kampà, Jean-Toussaint Leca, Tim Leocinci,  
Michel Maestracci, Jacques Paoli, Pierre Pasqualini,  
Marion Patris de Breuil, Manon Perelli, Dominique Pietri, David Raynal,  
partenariat avec Alta Frequenza et Télé Paese

Comité de surveillance:  
Philippe Giammari, président,  
Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.  
Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),  
Christian Gambotti (Corses de l'extérieur)

**IMPRIMERIE** AZ Diffusion 20600 Bastia  
Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 I 88773  
ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni





Jean-Marie Le Pen  
@lepenjm  
Les islamistes ont remporté une première victoire : faire porter la barbe à leurs futurs esclaves dhimmis.

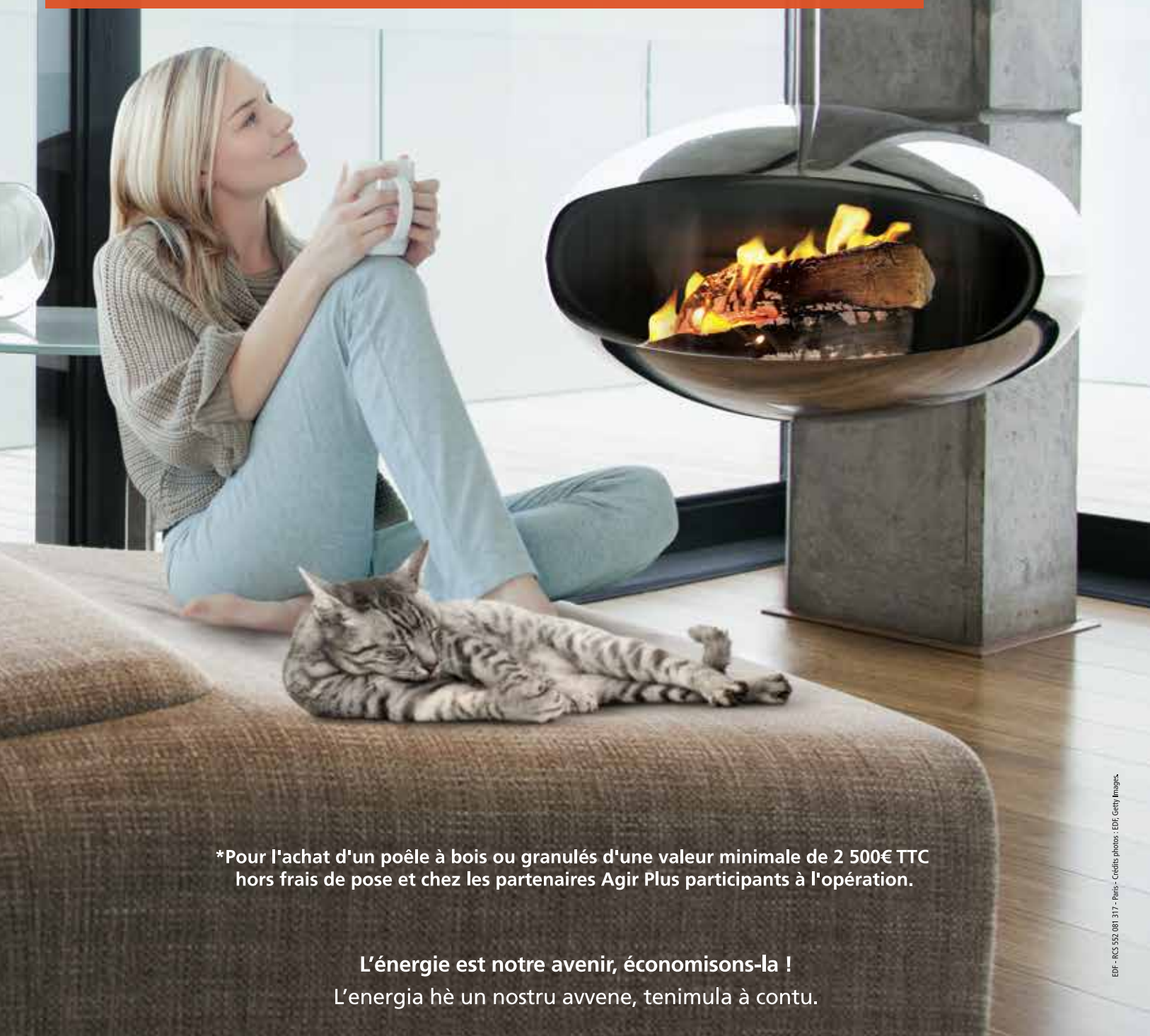
FINANCES?  
**NIET!**



**AGIR  
PLUS**

PASSEZ AU CHAUFFAGE BOIS ET  
PROFITEZ D'UNE AIDE  
EXCEPTIONNELLE JUSQU'À 1 200€\*  
JUSQU'AU 5 MARS 2017

Conditions sur [corse-energia.fr](http://corse-energia.fr)



\*Pour l'achat d'un poêle à bois ou granulés d'une valeur minimale de 2 500€ TTC hors frais de pose et chez les partenaires Agir Plus participants à l'opération.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !  
L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.